



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 22/10/2025

Réponse à l'interpellation n°27 :

« Les conditions entourant le licenciement pour raisons économiques de cinq membres du personnel ; Interpellation introduite par M. BOÏKETE Philippe, Conseiller communal. » (Ordre du jour complémentaire)

ADOPTÉE